

Procès-verbal
de l'assemblée communale du 18 décembre 2012

- Assemblée tenue à l'abri PC de Billens à 20H00
- Présidée par M. Jean-Marie Chammartin, Syndic
- Procès-verbal établi par Mme Magalie Girard, Caissière communale

Présents : - 50 citoyennes et citoyens
- tous les membres du Conseil communal
- Mme Magalie Girard, Caissière

Monsieur le Syndic :

- salue et remercie les personnes présentes de participer à l'assemblée communale. Il salut plus particulièrement M. Verdon du bureau Urbasol.
- rappelle que la convocation a paru dans la Feuille officielle du 30.11.2012, a été affichée aux piliers publics et adressée aux citoyens par un tout-ménage
- procède à la nomination des scrutateurs : MM. Christophe Sungaux et Patrice Demierre.
- déclare l'assemblée ouverte.

1. **Procès-verbal de l'assemblée communale du 7 mai 2012**

Le procès-verbal n'est pas lu. Il était disponible au secrétariat communal et sur le site internet. Il n'y a pas de remarque.

M. Jean-Marie Chammartin soumet au vote le procès-verbal ; à l'unanimité, l'assemblée approuve le procès-verbal. Contre épreuve : Non 0 Abstention 0.

2. **Présentation de la révision du PAL**

Présentation du projet par M. Verdon du bureau Urbasol SA.

Remarques des citoyens :

- M. Marcel Bourqui précise qu'il ne s'agit pas du hameau de Hennens mais du village de Hennens.
- M. Mariano Franco demande si le dossier d'enquête sera mis à disposition pour consultation.
- M. Daniel Bourqui mentionne que les propriétaires n'ont pas été rencontrés.

M. Jean-Marie Chammartin remercie M. Verdon pour sa présentation. Il précise que le Seca a promis que le dossier sera traité rapidement. Des contacts et discussions auront lieu avec les propriétaires.

3. Approbation des modifications des statuts

3.1 Du Cycle d'orientation de la Glâne

3.2 Du Réseau Santé Glâne

3.3 De la Région Glâne/Veveyse

3.4 Approbation

M. Jean-Marie Chammartin présente les modifications des statuts avec la répartition de la nouvelle clé glânoise.

M. Jean-Joseph Raemy demande quels montants (en plus ou en moins) cela représente pour la commune. M. Jean-Marie Chammartin répond que les chiffres seront communiqués sur le site internet de la commune.

3.4 Approbation

M. Jean-Marie Chammartin soumet au vote l'approbation de la modification des statuts du Cycle d'orientation de la Glâne. A l'unanimité, l'assemblée approuve cette modification des statuts. Contre épreuve : Non 0 Abstention 1.

M. Jean-Marie Chammartin soumet au vote l'approbation de la modification des statuts du Réseau Santé Glâne. A l'unanimité, l'assemblée approuve cette modification des statuts. Contre épreuve : Non 0 Abstention 3.

M. Jean-Marie Chammartin soumet au vote l'approbation de la modification des statuts du Réseau Santé Glâne : limite d'endettement Fr. 50'000.- au lieu de Fr. 25'000.-. A l'unanimité, l'assemblée approuve cette modification des statuts. Contre épreuve : Non 0 Abstention 5.

M. Jean-Marie Chammartin soumet au vote l'approbation de la modification des statuts de la Région Glâne/Veveyse. A l'unanimité, l'assemblée approuve cette modification des statuts. Contre épreuve : Non 0 Abstention 4.

4. Budgets 2013

4.1 Présentation du budget de fonctionnement

Projeté à l'écran, le budget de fonctionnement est présenté par M. Jean-Marie Chammartin.

Le budget de fonctionnement présente un déficit de Fr. 78'036.10.

4.2 Rapport de la commission financière

La parole est donnée à M. Bühler pour son rapport. La commission financière a étudié en détail ce budget de fonctionnement. Le Conseil communal a reçu les membres et a répondu avec satisfaction aux différentes questions. La Commission propose à l'assemblée d'accepter le budget de fonctionnement 2013 tel que présenté.

4.3 Présentation du budget des investissements

Projeté à l'écran, le budget des investissements est présenté par M. Jean-Marie Chammartin. Il précise qu'il y a uniquement des reports de solde.

4.4 Rapport de la commission financière

La parole est donnée à M. Bühler pour son rapport. La commission propose à l'assemblée d'accepter le budget des investissements 2013 tel que présenté.

4.5 Approbation des budgets de fonctionnement et des investissements

M. Jean-Marie Chammartin soumet au vote le budget de fonctionnement 2013. A l'unanimité, l'assemblée approuve ce budget. Contre-épreuve Non 0 Absention 0.

M. Jean-Marie Chammartin soumet au vote le budget des investissements 2013. A l'unanimité, l'assemblée approuve ce budget. Contre-épreuve : 0 Absention 1.

5. Approbation de la modification du règlement scolaire de Billens-Hennens

M. Anders Olofsson présente les modifications des statuts.

M. Jean-Marie Chammartin soumet au vote l'approbation de la modification des statuts du règlement scolaire de Billens-Hennens. A l'unanimité, l'assemblée approuve cette modification des statuts. Contre épreuve : Non 0 Abstention 0.

6. Demande autorisation vente terrain zone artisanale

M. Jean-Marie Chammartin informe qu'il s'agit d'une parcelle d'environ 3'000m² au chemin du Devin (entre la laiterie et les vestiaires du foot). Prix de vente Fr. 70.-/m².

Après diverses questions et remarques, M. Jean-Marie Chammartin soumet au vote la demande d'autorisation pour la vente du terrain à Fr. 70.-/m². A l'unanimité, l'assemblée accepte la vente de terrain à Fr. 70.-/m². Contre épreuve : Non 7 Abstention 5.

7. **Divers**

M. Hubert Waeber fait remarquer que l'eau du robinet a toujours de mauvaises odeurs. M. Serge Pichonnat informe que des recherches sont en cours.

M. Alexandre Gremaud mentionne que la 2^{ème} partie du mur du cimetière est endommagée. M. Jean-Claude Tella informe que les travaux auront lieu tout prochainement.

Mme Françoise Reynaud demande si il y aurait une solution envisageable pour aider les personnes âgées qui n'arrivent pas à se rendre à la déchetterie. Mme Jeanine Rey Berset souligne qu'il faut compter sur l'aide des voisins.

Mme Françoise Reynaud fait remarquer que suite aux travaux qui ont eu lieu à la rte de l'Eglise, il reste quelques grosses pierres près de chez eux. M. Christoph Portner fait le nécessaire.

La parole n'étant plus demandée, M. Jean-Marie Chammartin clôt cette assemblée et invite les citoyens à partager le traditionnel verre de l'amitié au Café de l'Union.

La séance est close à 22H15.

LU ET APPROUVE

La Secrétaire

Le Syndic